

Royaume-Uni

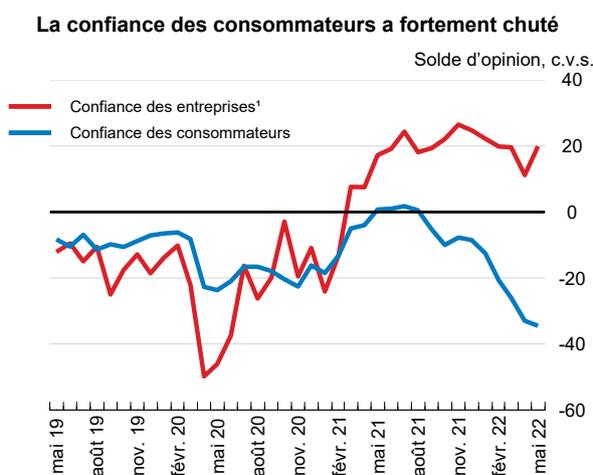
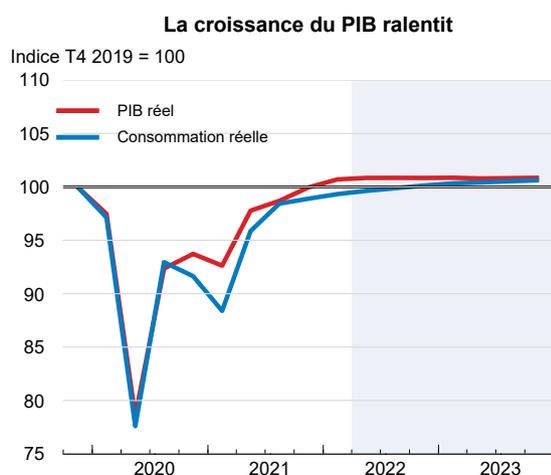
Le PIB devrait croître de 3.6 % en 2022, avant de connaître une stagnation en 2023. L'inflation continuera d'augmenter et culminera à plus de 10 % fin 2022, en raison des pénuries persistantes de main-d'œuvre et d'approvisionnement et du niveau élevé des prix de l'énergie, avant de redescendre progressivement à 4.7 % d'ici fin 2023. La consommation privée devrait ralentir à mesure que la hausse des prix érodera les revenus des ménages. L'investissement public fléchira en 2022, les goulets d'étranglement du côté de l'offre entravant la mise en œuvre des projets d'investissement, mais il devrait se redresser en 2023 à mesure que ces effets s'estomperont. La situation tendue du marché du travail contribuera à maintenir le chômage à un niveau bas.

La politique monétaire devrait continuer à se normaliser progressivement pour amener l'inflation vers l'objectif. Les autorités doivent trouver un juste équilibre entre le durcissement progressif de la politique budgétaire d'une part, et des aides bien ciblées pour protéger les ménages vulnérables contre la hausse du coût de la vie et les besoins importants de dépenses et d'investissements pour stimuler la productivité, d'autre part. Les dispositifs publics devraient s'attacher à clarifier la transition vers la neutralité carbone afin de soutenir l'investissement et d'aller plus vite pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

La croissance ralentit sur fond de pénuries d'approvisionnement et de hausse de l'inflation

La production a dépassé son niveau d'avant la pandémie en novembre 2021, mais des données à haute fréquence font apparaître un ralentissement de l'activité économique. Le PIB mensuel a reculé de 0.1 % en mars 2022, contre une croissance de 0.7 % en janvier et une croissance nulle en février. À la suite de l'assouplissement des restrictions de déplacement liées au COVID-19 début 2022, les réservations de

Royaume-Uni 1



1. La confiance des entreprises se rapporte au secteur manufacturier.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 111 ; et base de données des Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

Royaume-Uni : Demande, production et prix

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------------------------------------|---|-------|-------|-------|-------|
| Royaume-Uni | Prix courants milliards de GBP | Pourcentage de variation, en volume (prix de 2019) | | | | |
| PIB aux prix du marché | 2 174.4 | 1.7 | -9.3 | 7.4 | 3.6 | 0.0 |
| Consommation privée | 1 412.3 | 1.3 | -10.6 | 6.2 | 4.5 | 0.7 |
| Consommation publique | 399.0 | 4.2 | -5.9 | 14.3 | 1.4 | 0.8 |
| Formation brute de capital fixe | 386.5 | 0.5 | -9.5 | 5.9 | 8.0 | 2.1 |
| Demande intérieure finale | 2 197.8 | 1.7 | -9.5 | 7.9 | 4.5 | 1.0 |
| Variation des stocks ¹ | 4.9 | -0.1 | -0.6 | 0.6 | 3.5 | 0.0 |
| Demande intérieure totale | 2 202.7 | 1.6 | -10.2 | 8.3 | 8.0 | 0.9 |
| Exportations de biens et services | 663.3 | 3.4 | -13.0 | -1.3 | 0.9 | 1.5 |
| Importations de biens et services | 691.6 | 2.9 | -15.8 | 3.8 | 15.7 | 3.6 |
| Exportations nettes ¹ | - 28.3 | 0.1 | 1.0 | -1.4 | -4.2 | -0.7 |
| <i>Pour mémoire</i> | | | | | | |
| Déflateur du PIB | — | 2.0 | 5.1 | 0.3 | 5.7 | 4.9 |
| Indice des prix à la consommation harmonisé | — | 1.8 | 0.9 | 2.6 | 8.8 | 7.4 |
| IPCH sous-jacent ² | — | 1.7 | 1.4 | 2.4 | 6.4 | 5.9 |
| Taux de chômage (% de la population active) | — | 3.8 | 4.5 | 4.5 | 3.8 | 4.3 |
| Taux d'épargne brute des ménages (% du revenu disponible) | — | 4.6 | 14.0 | 10.4 | 5.1 | 1.7 |
| Solde financier des administrations publiques (% du PIB) | — | -2.3 | -12.8 | -8.3 | -5.3 | -4.1 |
| Dette brute des administrations publiques (% du PIB) | — | 118.5 | 149.1 | 143.1 | 139.2 | 138.6 |
| Balance des opérations courantes (% du PIB) | — | -2.7 | -2.5 | -2.6 | -7.2 | -7.6 |

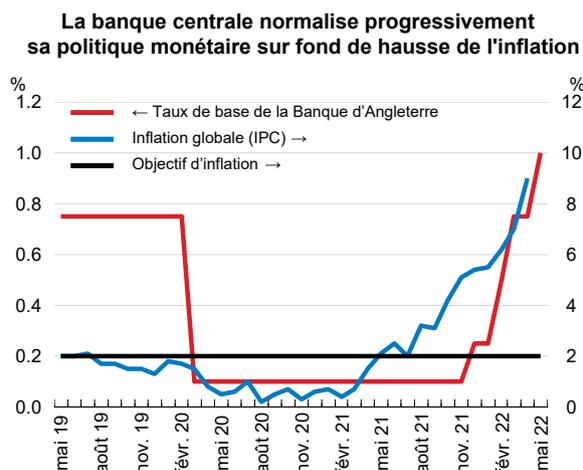
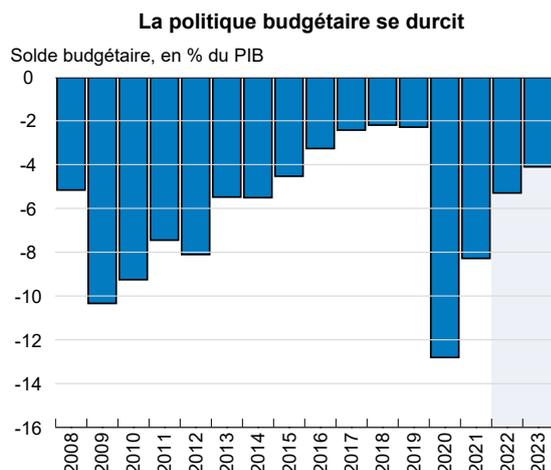
1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors alimentation, énergie, alcool et tabac.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 111.

StatLink  <https://stat.link/fk5l9v>

Royaume-Uni 2



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 111 ; et Banque d'Angleterre.

StatLink  <https://stat.link/iy6uhk>

vacances ont fortement rebondi, tandis que l'activité du secteur manufacturier s'est effondrée en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le marché du travail continue de se tendre, le nombre de vacances d'emploi s'étant hissé à environ 1.3 million en mars 2022. Le taux de chômage s'est replié à 3.7 % au premier trimestre de 2022, en deçà de ses points bas pré-pandémie, mais le taux d'inactivité reste supérieur à son niveau d'avant la pandémie. L'inflation continue de progresser, tirée par le niveau élevé des prix de l'énergie et des biens, lui-même dû aux pénuries d'approvisionnement mondiales et au rattrapage d'une forte demande de biens non satisfaite. Le salaire hebdomadaire moyen augmente régulièrement depuis la mi-2020, mais les salaires réels en janvier-mars 2022 avaient baissé de 1.2 % en glissement annuel. La flambée des prix de l'énergie consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie a accentué les tensions inflationnistes, sapant ainsi la confiance. La confiance des entreprises reste nettement supérieure à ses niveaux d'avant la pandémie, mais celle des consommateurs est encore en demi-teinte, signe des inquiétudes ressenties face à la hausse du coût de la vie.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie risque d'avoir des répercussions économiques sur l'activité au Royaume-Uni en raison du renchérissement de l'énergie et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Le Royaume-Uni entretient peu de liens commerciaux et financiers directs avec la Russie et l'Ukraine, mais la hausse des prix mondiaux de l'énergie ne fait qu'ajouter à la contraction des revenus des ménages, qui reculent à présent en termes réels. Des régimes spéciaux de délivrance de visas ont été mis en place en faveur des réfugiés ukrainiens, leur permettant soit de séjourner chez un hôte qui les parraine au Royaume-Uni, soit d'être accueillis par un membre de leur famille proche, de nationalité britannique ou établi au Royaume-Uni.

Les politiques monétaire et budgétaire se durcissent

Face à la hausse des tensions inflationnistes, la Banque d'Angleterre a relevé son taux d'intérêt directeur à quatre reprises depuis décembre 2021, le faisant passer de 0.1 % à 1 %, et a amorcé un resserrement quantitatif de son bilan en cessant de réinvestir le produit des obligations d'État arrivant à échéance dans de nouveaux achats obligataires. En outre, comme elle l'avait annoncé en février 2022, elle réduit progressivement ses avoirs en obligations d'entreprise libellées en livres sterling, en procédant notamment à des cessions jusqu'à fin 2023. Après avoir porté le taux directeur à 1 % en mai, la Banque d'Angleterre a indiqué qu'elle étudierait une stratégie de cession active d'obligations d'État lors de la réunion de politique monétaire qui se tiendra en août 2022. La normalisation de la politique monétaire devrait se poursuivre et le taux de base devrait atteindre 2.5 % d'ici à 2023.

Les autorités ont commencé à durcir la politique budgétaire en supprimant progressivement les principales mesures de soutien liées à la pandémie fin 2021. D'autres mesures, telles que les baisses temporaires de taux de TVA dans l'hôtellerie et les loisirs, ont expiré le 31 mars 2022. Afin de replacer les finances publiques sur une trajectoire viable, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'assainissement progressif à moyen terme, qui prévoit une augmentation des recettes fiscales et une hausse de l'investissement. À compter d'avril 2022, le taux des cotisations sociales a été relevé de 1.25 point de pourcentage pour financer les dépenses de santé et de protection sociale, tandis que le montant de l'abattement individuel au titre de l'impôt sur le revenu et le relèvement des seuils d'imposition sur le revenu sont gelés jusqu'en 2025-26. Les retombées positives de cette mesure sur les recettes sont aujourd'hui plus importantes que les autorités ne l'avaient anticipé lorsqu'elles l'avaient mise en place début 2021, en raison de la vigueur de l'inflation. À partir d'avril 2023, le taux de l'impôt sur les sociétés passera de 19 % à 25 %. Compte tenu de la hausse des prix de l'énergie, un train de mesures de soutien d'un montant de 9.1 milliards GBP (0.4 % du PIB de 2022-23) avait été mis en place par les autorités britanniques pour 2022-23, avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, afin d'aider les ménages à faire face à la hausse du coût de la vie. Parmi ces mesures figurent un allègement de la taxe d'habitation non remboursable, une réduction remboursable de la facture d'électricité et des financements discrétionnaires en faveur des collectivités locales pour aider les ménages qui ont besoin d'aide, mais

n'ont pas droit à l'allègement de la taxe d'habitation. D'autres mesures ont été prises après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, notamment une baisse des taxes sur le carburant pendant une période de 12 mois. Afin de réduire la charge pesant sur les ménages à faible revenu du fait de l'augmentation du coût de la vie, le seuil d'assujettissement aux cotisations sociales a été relevé et passera de 9 880 GBP à 12 570 GBP à compter de juillet. Un train de mesures supplémentaire de 15 milliards GBP (0.7 % du PIB) a été annoncé fin mai. Celui-ci comprend une aide exceptionnelle de 600 GBP, versée aux ménages bénéficiant de prestations sous conditions de ressources, ainsi que deux autres aides exceptionnelles de 300 GBP et de 150 GBP versées respectivement aux ménages retraités et aux bénéficiaires de prestations d'invalidité. Par ailleurs, la remise sur les factures d'énergie a été doublée, passant à 400 GBP, et a été transformée en une subvention. Pour aider au financement de ces mesures additionnelles, le gouvernement a annoncé un nouveau prélèvement temporaire de 25 % (« *energy profit levy* ») sur les bénéfices des compagnies pétrolières et gazières. Il a également mis en place un abattement pour investissement de 80 % pour inciter le secteur gazier et pétrolier à investir dans l'extraction au Royaume-Uni. Dans l'ensemble, la politique budgétaire prendra une orientation restrictive et le solde primaire sous-jacent devrait s'améliorer de 1.8 point de PIB potentiel entre 2022 et 2023.

La croissance économique devrait ralentir

La production devrait augmenter de 3.6 % en 2022, avant de connaître une stagnation en 2023, en raison d'une demande en berne. La consommation privée ralentira à mesure que la hausse des prix érodera le revenu des ménages. L'épargne des ménages diminuera en dessous les niveaux d'avant la pandémie, certains ménages s'endettant davantage pour faire face à la hausse du coût de la vie. L'inflation poursuivra sa hausse pour culminer à un peu plus 10 % au quatrième trimestre de 2022, sous l'effet de l'augmentation des prix mondiaux des biens et services exportables imputable aux goulets d'étranglement de l'offre, aux coûts du transport et aux prix de l'énergie. Le taux d'inflation baissera progressivement durant l'année 2023, compte tenu des effets de base, mais demeurera élevé du fait de l'impact que l'embargo de l'UE sur le pétrole aura sur les prix mondiaux de l'énergie. La situation toujours tendue du marché du travail devrait se traduire par une progression plus forte des salaires au cours de la période considérée, mais celle-ci devrait rester inférieure à l'inflation. Le durcissement de la politique monétaire et l'atténuation des contraintes pesant sur l'offre en 2023 devraient contribuer à faire reculer l'inflation à 4.7 % d'ici fin 2023. Le taux de chômage devrait rester faible, mais augmenter progressivement pour atteindre 4.5 % d'ici fin 2023, du fait de l'affaiblissement de la demande. L'investissement des entreprises sera modéré par la hausse des taux d'intérêt et les incertitudes persistantes. L'investissement public sera limité en 2022 par les ruptures d'approvisionnement, qui freineront les investissements attendus, mais il devrait se redresser en 2023, en accord avec les programmes prévus dans les infrastructures et la lutte contre le changement climatique. Le déficit des administrations publiques devrait diminuer progressivement pour atteindre 5.3 % du PIB en 2022 et 4.1 % en 2023.

Les risques de divergence par rapport aux prévisions sont considérables. Les retombées des sanctions économiques et le niveau plus élevé que prévu des prix de l'énergie à mesure que la guerre en Ukraine se prolonge, ainsi que la détérioration de la situation sanitaire due à l'apparition de nouveaux variants du COVID-19 constituent des risques importants de révision à la baisse. Le niveau plus élevé que prévu des prix des marchandises et de l'énergie pourrait freiner la consommation et affaiblir encore la croissance. Une période prolongée de pénuries aiguës de main-d'œuvre et d'approvisionnement pourrait contraindre les entreprises à réduire de façon plus pérenne leurs capacités d'exploitation ou accentuer la hausse des salaires. Des avancées sur le front des accords commerciaux pourraient en revanche soutenir les échanges et améliorer les perspectives.

Soutenir l'investissement pour accroître la productivité et favoriser la transition écologique

Le gouvernement devrait envisager de ralentir le rythme de l'assainissement des finances publiques pour soutenir la croissance. Il devrait poursuivre, ainsi qu'il est prévu, la mise en œuvre de son plan ambitieux pour la croissance, visant à accompagner les mutations structurelles en faveur d'une croissance plus verte et plus inclusive au moyen d'investissements publics massifs dans les infrastructures, les compétences et l'innovation, tout en veillant à bien cibler les mesures, en s'attachant notamment à accroître la productivité dans les régions accusant un retard. Il est essentiel d'accélérer la transition vers la neutralité carbone pour renforcer la sécurité énergétique et réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Les mesures adoptées jusqu'à présent ne sont pas suffisantes pour atteindre l'objectif de neutralité carbone. Les pouvoirs publics pourraient encourager les investissements nécessaires en communiquant plus clairement sur l'approche qu'ils entendent suivre pour faire du Royaume-Uni une économie neutre en carbone, et en élaborant une stratégie nationale, fixant des échéances, des mesures et des priorités concrètes qui soient conformes à une trajectoire de tarification des émissions compatible avec l'objectif.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 1

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/62d0ca31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Royaume-Uni », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/061ccf77-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.